



ÉLECTION SCOLAIRE 2013 CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD

En plus des élections municipales qui auront lieu le 21 octobre prochain, vous êtes appelés à voter pour votre nouveau conseil scolaire. Prière de lire attentivement les informations suivantes à ce sujet afin d'être bien renseigné pour faire le meilleur choix possible!

Qui a droit de vote?

Tous les électeurs ont droit de vote à condition de rencontrer les critères suivants :

1. avoir 18 ans, et
2. être citoyen canadien, et
3. être résident de l'Alberta au moins six mois avant la date d'élection (depuis le 21 avril 2013).

Une fois ces critères rencontrés, il y a trois catégories d'électeurs :

1. être parent d'enfant inscrit dans une école gérée par le Conseil scolaire Centre-Nord,
2. être diplômé d'une école gérée par un conseil scolaire francophone de l'Alberta, ou
3. être parent d'un enfant diplômé d'une école gérée par un conseil scolaire francophone de l'Alberta.

Combien y a-t-il de conseillers scolaires au Conseil scolaire Centre-Nord et comment sont-ils élus?

Le Conseil scolaire Centre-Nord a sept (7) conseillers scolaires représentant les électeurs publics et les électeurs catholiques. Basés sur la Alberta School Act et les politiques du Conseil scolaire, le nombre de conseillers publics et le nombre de conseillers catholiques est basé sur la proportion d'électeurs de chaque catégorie. Pour les élections du 21 octobre 2013, deux (2) conseillers publics et cinq (5) conseillers catholiques seront élus.

Les conseillers publics seront élus par l'ensemble des électeurs qui se déclarent éligibles à voter pour un conseiller public indépendamment de leur lieu de résidence. Les conseillers catholiques seront élus par tous les électeurs qui se déclarent éligibles à voter pour un conseiller catholique. Malgré que tous les électeurs soient éligibles à voter pour les conseillers catholiques, les conseillers catholiques sont élus selon les aires de fréquentations (régions) suivantes:

1. un (1) conseiller catholique pour l'aire de fréquentation de Legal/St-Albert,
2. un (1) conseiller catholique pour l'aire de fréquentation de Red Deer/Fort McMurray/Wainwright/Jasper, et
3. trois (3) conseillers catholiques pour l'aire de fréquentation d'Edmonton.

Qui sont les candidats qui se présentent aux élections?

En tout, il y a 11 candidats pour les élections prochaines :

- **Deux (2) candidats ont été élus par acclamation** pour des postes de conseillers catholiques, car ils ont été les seuls à soumettre une candidature pour leur aire de fréquentation. Il s'agit de :
 - **Nicole Lorrain** pour l'aire de fréquentation de Red Deer/Fort McMurray/Wainwright/Jasper, et
 - **Ronald St. Jean** pour l'aire de fréquentation de Legal/St-Albert.
- Trois (3) candidats ont soumis leurs candidatures **pour les deux (2) postes publics**. Ils sont :
 - **Kevin Bell**
 - **Paul Dubé**
 - **Ismail Osman-Hachi**

- Six (6) candidats ont soumis leurs candidatures **pour les trois (3) postes catholiques** d'Edmonton. Ils sont :
 - **Marcel Adzeme Essomo**
 - **Alain Bertrand**
 - **Karen Doucet**
 - **Nathalie Lachance**
 - **Audrey Lavoie**
 - **Denis Lefebvre**

Tous les électeurs qui se déclarent éligibles à voter pour un conseiller public pourront voter pour un (1) ou deux (2) des trois (3) candidats; tous les électeurs qui se déclarent éligibles à voter pour un conseiller catholique pourront voter pour un (1), deux (2) ou trois (3) des six (6) candidats.

Comment vais-je me renseigner sur les candidats afin de faire un choix judicieux le jour de l'élection?

Les candidats détermineront leurs propres stratégies pour informer leurs électeurs.

En vertu de sa politique, le Conseil scolaire fera ce qui suit sous l'égide du directeur d'élection:

- Organisera un forum des candidats le 9 octobre 2013 de 19 h à 21 h 30 à la salle Jean-Louis-Dentinger de La Cité francophone (8627, 91^e Rue). Le forum sera modéré par un individu indépendant et se déroulera comme suit:
 - Chaque candidat aura trois minutes pour se présenter;
 - Le modérateur acceptera des questions de la salle ainsi que par courriel des électeurs qui suivront le forum en direct au **www.centrenord.ab.ca**
- Distribuer à chaque domicile, par l'entremise des élèves, une feuille d'information par candidat préparée par eux.
- Déposer sur le site Internet du Conseil scolaire :
 - une feuille d'information préparée par chaque candidat, et
 - une vidéo du forum disponible au **www.centrenord.ab.ca** jusqu'au 21 octobre.

Comment puis-je voter?

Les bureaux de scrutins se trouveront dans chacune des écoles du Conseil. Les électeurs peuvent se présenter entre 8 h et 20 h le lundi 21 octobre. Afin de pouvoir voter, vous devez présenter une pièce d'identité aux fins d'inspection. La pièce d'identité doit être émise par un gouvernement canadien, qu'il soit fédéral, provincial ou local - ou un organisme de ce gouvernement, et doit contenir le nom et l'adresse courante de l'électeur (ex : passeport, permis de conduire, relevé de compte de banque, relevé de carte de crédit, talon de chèque de paie, etc., le tout conformément aux exigences de l'article 53 de la *Local Authorities Election Act*).

Quand seront connus les résultats de l'élection?

Les résultats officiels seront annoncés par le Directeur de scrutin au fur et à mesure qu'il recevra les décomptes des bureaux de scrutins le soir des élections. Les résultats officiels seront annoncés par le Directeur de scrutin à 12 h le quatrième (4^e) jour après l'élection, soit à midi le vendredi 25 octobre.

Info : Gérard Bissonnette, directeur du scrutin
 780 466-7505
 gbissonnette@shaw.ca